

# SR RENO

## CONCENTRÉ NETTOYANT RAPIDE PROFESSIONNEL POUR LA RÉNOVATION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

### PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation synergisée à base de composés oxydants et sels alcalins, agents de surfaces, abaisseurs de tension superficielle facilitant l'imprégnation et le nettoyage.

Agents de surfaces conformes au Règlement Européen 648 / 2004 et Directive 2003 / 53 / CE

### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide
. MASSE VOLUMIQUE	: 1263 g/l +/- 20 g/l
. REACTION CHIMIQUE	: Alcaline
. pH pur	: 13,25
. pH 5%	: 11,85
. ASPECT	: Limpide de couleur jaune
. ODEUR	: Florale
. TENSION SUPERFICIELLE à l'état pur	: 31,3 Dynes / cm
. TENSION SUPERFICIELLE dans l'eau à 10 %	: 31,7 Dynes / cm
. TENSION SUPERFICIELLE de l'eau	: 70,2 Dynes / cm

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

**Produit alcalin**, pour usages professionnels à haut pouvoir nettoyant et rénovant.

**Faiblement moussant**, se rince facilement. **Economique, actif à faible concentration.**

Par sa basse tension superficielle en solution dans l'eau, **élimine rapidement et efficacement** les incrustations et les taches colorées provenant de dépôts de matières organiques, tanins végétaux, etc... fixées sur des supports, matériaux de construction exposés aux intempéries : Soubassements humides en béton, murs en pierres, enduits, crépis, enduits muraux compatibles, terrasses bétonnées recouvertes de dalles, de carrelages, de pavés ou de schiste ardoisier, bois, planchers et portiques en bois, terrasses, structures, équipements extérieurs en bois, etc...

Est utilisé par les professionnels du bâtiment et de la maintenance pour les travaux de nettoyage en extérieur, de rénovation, des matériaux de construction dans les lieux publics, mairies, bâtiments de collectivités, écoles, terrains de jeux ou courts de tennis, piscines ouvertes, bords et entourages de bassins, de terrasses, de fontaines, de bordures et allées bétonnées ou pavés dans les jardins publics, etc...

### MODES ET DOSES D'EMPLOI

**Application : Sur surfaces chaudes ou exposées au soleil, humidifiées au préalable à l'eau claire.**

Par pulvérisation, imprégnation d'une solution de *nettoyage généralement* diluée dans l'eau à raison, selon nature des surfaces et importance des dépôts de 1 partie de produit pour 2 à 8 parties d'eau.

Pour les dépôts récents, diluer à raison de 1 partie de produit pour 10 à 20 parties d'eau.

Généralement 1 litre de solution permet de traiter de 3 à 5 m<sup>2</sup> selon la porosité des surfaces.

Utiliser le matériel d'application approprié : Pulvérisateur ou arrosoir en plastique.

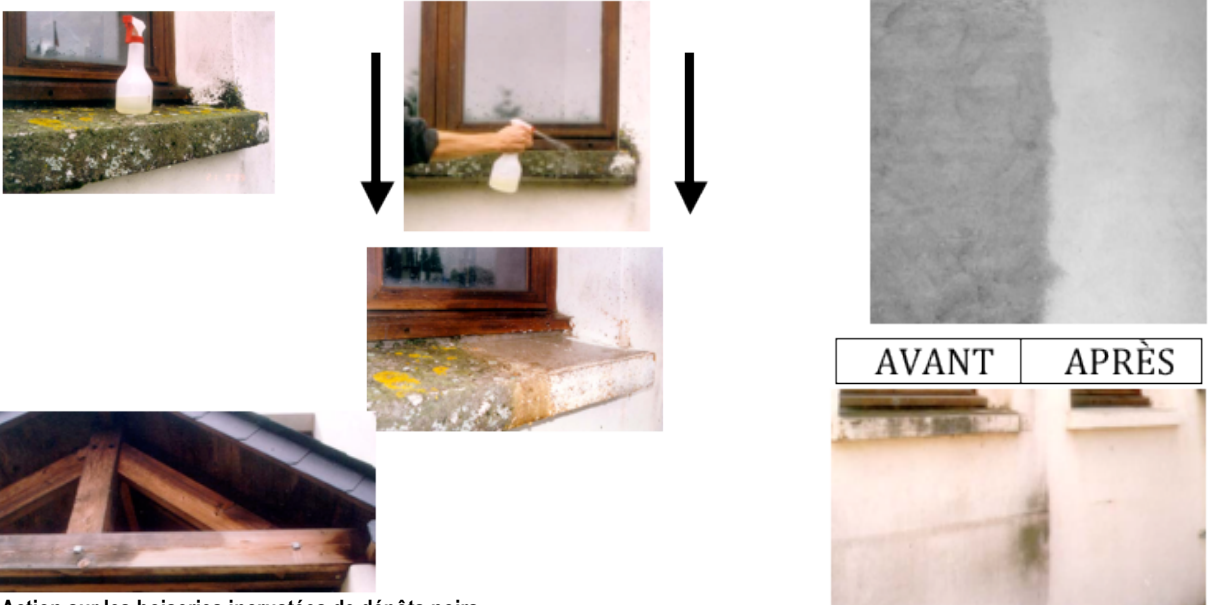


Laisser agir 30 minutes à 1 heure et effectuer un rinçage terminal neutralisant à l'eau claire au jet ou sous pression, ou éponger selon le cas, à la toile ou au balai éponge sur petites surfaces.

Dans le cas de dépôts anciens, épais, incrustés sur des surfaces poreuses irrégulières, ou cavités ; renouveler si nécessaire l'application ou appliquer, selon compatibilité, le produit pur.

**Ne pas appliquer par temps de gel, températures optimales d'application : de + 12°C à 20°C**

**Nota :** Après rinçage, dans le cas de matériaux, murs, enduits de façades particulièrement poreux, l'application complémentaire d'une imprégnation d'algicide antimousse rémanent (type 6005 – 6011) différera pendant quelques années (généralement 4 à 6 ans) la réimplantation des microorganismes végétaux apportés par l'environnement qui peut être rapide sur supports non hydrofugés.



Action sur les boiseries incrustées de dépôts noirs

## RECOMMANDATIONS



N° 43  
HJ 2046

**DANGER**  
Renferme des hypochlorites  
alcalins

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P264 Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

### NOTA IMPORTANT :

- **RENFERME DU CHLORE ACTIF : TEMPS DE CONSERVATION LIMITÉ à 1 AN**
- Ne pas utiliser sur alliages légers, étamés, galvanisés ou surfaces sensibles aux produits alcalins.
- Dans le cas de surfaces fragiles, supports bétons ou matériaux teintés sensibles aux agents oxydants forts, faire un essai dans un endroit caché afin d'observer compatibilité et concentration de la solution de nettoyage avec le support.
- **Lors de l'application, protéger plantes, végétaux, surfaces sensibles situées à proximité.**
- **Conserver à l'abri de la chaleur, de la lumière ou du soleil, stocker dans un endroit tempéré.**
- Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- En cas de rejets importants, se conformer à la réglementation locale en vigueur.
- Ne pas rejeter le produit pur à l'égout.
- **Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

*Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.*

**DISTRIBUTEUR : SRPI**

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE  
Tel : 02.62.97.22.45 / Fax : 02.62.97.42.74

Agence VENISE 55000 BAR LE DUC  
Tel : 03.29.78.56.47 / Fax : 03.29.78.51.07

